

Aides financières en rénovation énergétique :
Propriétaire occupant / Intermédiaire / Rénovation par poste

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		MaPrimeRénov'	CEE
Étude	Audit énergétique	300 €	-
Chauffage et/ou Eau chaude sanitaire	Chaudière à granulés	4 000 €	≈ 300 € ou Mini 2 500 € (1)
	PAC géothermiques ou solarothermiques	4 000 €	
	Chauffage solaire	4 000 €	
	Chaudière à bûches	3 000 €	
	PAC air/eau	2 000 €	≈ 120 €
	Chauffe-eau solaire	2 000 €	
	Poêles à granulés	1 500 €	≈ 150 € ou Mini 500 € (2)
	Poêles à bûches	1 000 €	
	Foyers fermés, inserts	800 €	
	Équipements solaires hybrides	1 000 €	≈ 120 €
	Chaudière à gaz THPE	-	≈ 300 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	400 €	≈ 400 €
	Chauffe-eau thermodynamique	400 €	≈ 70 €
	Dépose d'une cuve fioul	400 €	-
	PAC air/air	-	≈ 450 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	≈ 60 €
Radiateurs électrique performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	≈ 8 €/équi.	
Ventilation	VMC double-flux	2 000 €	≈ 120 €
	VMC simple flux hygroréglable	-	≈ 160 €
Isolation	Isolation des fenêtres (et parois vitrées)	40 €/équi. (3)	≈ 33 €/équi.
	Isolation des murs par l'extérieur	40 €/m2 (4)	≈ 15 €/m2
	Isolation des toitures terrasses	40 €/m2	≈ 6 €/m2
	Isolation des murs par l'intérieur	15 €/m2	≈ 15 €/m2
	Isolation des rampants de toiture	15 €/m2	≈ 7€/m2
	Isolations des combles perdus	-	≈ 7€/m2
	Isolation d'un plancher bas	-	≈ 6€/m2

(1) si le système vient en remplacement d'une ancienne chaudière autre qu'à condensation.

(2) si l'appareil vient en remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon.

(3) uniquement en remplacement de simple vitrage

(4) surface de murs limitée à 100 m2